



## LISTE D'APTITUDE ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE

Le jury d'admission de l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe dans la spécialité 'Environnement, hygiène' s'est réuni le 30 avril 2009 pour fixer la liste des candidats admis à cet examen.

Lire la suite pour Accès à la liste d'admission.

[» Lire la suite](#)

---

## CONDUITE DE POIDS LOURDS OU VEHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN - REGLEMENTATION



Le communiqué relatif aux adjoints techniques et à la conduite de véhicule, est mis à jour. Il attire l'attention des collectivités sur les problèmes posés par la réglementation en matière de grade.

[» Lire la suite](#)

---

## COMMUNIQUES JURIDIQUES - GIPA

Garantie individuelle de pouvoir d'achat : renouvellement pour l'année 2009

Le décret n° 2009-567 du 20 mai 2009 modifie le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat.

Une nouvelle campagne de versement est opérée en 2009 après celle de 2008. Elle s'applique aux agents dont le traitement indiciaire brut aurait évolué moins vite que l'inflation constatée sur la période allant du 31 décembre 2004 au 31 décembre 2008.

Le décret prend effet à compter du 1er janvier 2009.

[» Lire la suite](#)

---

## COMMUNIQUES JURIDIQUES - COMITES MEDICAUX

Comités médicaux, commissions de réforme et retraite pour invalidité : des règles plus souples.

Un décret du 17 novembre 2008 est venu assouplir certaines procédures relatives aux commissions de réforme et apporte des précisions quant au mode de saisine des comités médicaux, et à l'octroi d'une retraite pour invalidité.

Une circulaire du 20 avril 2009 précise la portée de ces dispositions.

[» Lire la suite](#)

---

## COMMUNIQUES JURIDIQUES - SIMPLIFICATION DU DROIT

Loi n°2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures.

Ce texte issu d'une proposition de loi a été élaboré grâce aux contributions des citoyens et de la commission de lois. Destinées à proposer des mesures de clarifications, de simplifications utiles et d'allègement des procédures, les réformes sont rassemblées en quatre thèmes : les citoyens et usagers des administrations, les entreprises et des professionnels, les collectivités territoriales et les services publics, et enfin en matière de droit pénal et de procédure pénale.

Concernant les collectivités, des mesures significatives sont prise en matière de délégation de signature, d'indemnité de fonction des maires, d'agents de police municipaux et de contrôle des actes.

[» Lire la suite](#)

---

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous avez le droit d'exercer un pouvoir d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire ou envoyer un mail au [responsable du site](#).  
[Se désabonner](#)

---